

Le contexte

Une proposition de décret visant à reconnaître les "sports cérébraux" a été prise en considération ce mercredi au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sans cette reconnaissance, pas de "Communauté française" aux compétitions internationales officielles !

Jeux d'échecs, de

Oui



Raymond Van Melsen

Président de la Fédération échiquienne francophone de Belgique.

■ Les sports cérébraux nécessitent concentration et préparation, comme pour tous les sports. Les reconnaître permettrait à leurs membres de participer à des compétitions internationales. On ne peut réduire les échecs à une activité purement intellectuelle.

Les activités de réflexion telles que les échecs ou les dames doivent-elles être reconnues comme des sports ?

Oui. Le jeu d'échecs n'est pas seulement un sport cérébral. C'est aussi un art, un atout culturel. Quand on joue aux échecs, il y a bien sûr la notion cérébrale, mentale, qui intervient. Mais, comme dans d'autres sports, il nécessite une concentration très importante et une attention soutenue pendant plusieurs heures. Il ne faut pas voir le jeu d'échecs comme une pratique à faire au café ou à la maison. Il faut le voir comme une compétition. Un sport répond actuellement à plusieurs normes, dont celle de compétition. C'est-à-dire qu'il y a des clubs, des fédérations communautaires, une nationale et une internationale. Nous organisons des compétitions masculines, féminines et mixtes, pour les jeunes ou les vétérans.

Tout cela fait que nous entrons dans les critères sportifs. Cette notion est d'ailleurs reconnue par le comité olympique. Nous avons d'ailleurs un représentant auprès du COIB, même s'il n'est pas pratiqué lors des Jeux olympiques. De plus, le fait de jouer aux échecs à haut niveau sous-entend qu'il faut une certaine adresse physique, une concentration. Des parties durent parfois 6 heures. Il faut rester concentré, toujours sous un stress permanent.

Les joueurs d'échecs s'entraînent-ils physiquement avant une compétition ?

Bien sûr. Comme dans chaque sport, une préparation physique et diététique est nécessaire. Il faut éviter de trop manger ou de manger trop gras. Il faut aussi bien dormir pour être en pleine forme au moment de la compétition. Tous les grands joueurs d'échecs font des exercices, de la marche, voire de l'athlétisme en préparation à une compétition importante.

Quels autres critères pourraient faire pencher la balance dans la reconnaissance de ce sport ?

En 2010, il y a eu un contrôle antidopage. Nous y sommes toujours soumis. C'est prévu dans notre règlement interne. Depuis lors, le

Parlement européen utilise de vocabulaire de sport lorsqu'il invite ses Etats membres à pratiquer les jeux d'échecs dans leurs écoles et d'en faire une matière à étudier, comme les autres. La Fédération Wallonie-Bruxelles fait un gros effort depuis deux ans et plusieurs écoles francophones pratiquent les échecs. J'ai rencontré plusieurs fois les ministres compétents. M. Madrane est probablement celui qui essaie de faire le plus pour trouver une solution par rapport à la reconnaissance du jeu d'échecs en qualité de sport. Pour le moment, il reste cependant un très gros déséquilibre entre les sports reconnus et ceux qui ne le sont pas. Par exemple, les joueurs d'échecs ne peuvent pas participer aux compétitions organisées à l'étranger.

L'Europe reconnaît donc les jeux d'échecs comme un sport mais pas la Belgique francophone ?

Oui, c'est ça. La Flandre les reconnaît, elle. La Communauté française a un décret qui précise que pour être reconnu, nous devons répondre à plusieurs critères parmi lequel le critère physique. La Communauté française estime en effet que l'on ne peut être reconnu comme un sport que si l'on a une activité réellement physique, qui se voit, où l'on bouge. Mais je doute qu'un joueur de football ou un cycliste puisse bien utiliser ses muscles s'il n'a pas de cerveau.

Pour moi, on ne peut pas réduire le jeu d'échecs uniquement au mental. Il y a, incontestablement, une action physique, ne fût-ce que par la concentration, la préparation et la résistance à l'effort vu sa durée. Pour donner un exemple, nous avons eu une médaille aux JO au tir à la carabine couché. Il faut une grande concentration pour que l'athlète puisse atteindre sa cible. La concentration est nettement moins longue en durée que celle d'un joueur d'échecs. Si vous voulez comparer les deux. La concentration est plus intense chez le joueur d'échecs que sur le tireur. Le médaillé au tir est un joueur d'échecs, membre de mon cercle.

Entretien : Louise Vanderkelen



Et l'e-sport, dans tout ça ?

Ce mardi, l'équipe des e-Devils (les Diables Rouges, côté console) affrontait la France lors d'un premier match international au siège de la Fédération française de football. Un pas de plus vers une reconnaissance en tant que sport à part entière ? Oui et non. S'il ne fait aucun doute que l'e-sport (sport électronique) est en plein boom, la pratique n'est pas pour autant reconnue en tant que sport. Et s'il a été question d'inclure l'e-sport dans le décret visant à reconnaître les sports cérébraux, ses auteurs ont fini par

dames, etc., est-ce du sport ?



REPORTERS

faire marche arrière : "Il y a une notion de sponsoring sur laquelle il faut être très attentif", précise Olivier Destrebecq (MR), qui a participé à l'élaboration du décret. "Et peut-être, une dimension 'physique' là où le décret ne prend en compte que le 'cérébral'. A la lecture de différentes études, nous avons trouvé préférable de ne pas les mélanger et de faire deux textes bien distincts." Un encadrement qui se fait urgent : la Belgique compterait 1,1 million de spectateurs en matière d'e-sport. Un marché qui a généré trois millions de dollars en 2017 et devrait croître de 28 % cette année. **Ct. B.**

Non

■ Les jeux de réflexion ne peuvent être reconnus comme des sports au même titre que le football ou le basket-ball. La performance sportive doit dépendre essentiellement d'une activité musculaire. Les experts sont unanimes : le cerveau n'est pas un muscle.



Thomas Lefèvre

Président
du Conseil supérieur des sports.

Les activités cérébrales doivent-elles être reconnues comme des sports ?

Non. Le Conseil supérieur des sports considère que la performance sportive doit dépendre d'une activité musculaire. Le cerveau, bien qu'il puisse être entraîné comme un muscle, n'en est pas un. Pour trancher, nous avons consulté des médecins. Le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en a fait de même. Tout le monde est unanime pour dire qu'effectivement, le cerveau n'est pas un muscle. Dès lors, nous soutenons le fait qu'il ne peut compter parmi les sports classiques. Le Conseil supérieur des sports a été consulté à ce sujet et convoqué par la commission "sport" du parlement de la Communauté française il y a de cela quelques mois. Je m'exprime donc ici en tant que président du Conseil supérieur et non comme président de la Ligue francophone d'athlétisme (LBFA).

Quelle définition donnez-vous du sport ?

C'est cela, c'est qu'il y ait essentiellement une activité musculaire.

Quand on vous dit que le rythme cardiaque d'un joueur d'échecs peut s'apparenter à celui d'un sportif de l'extrême, est-ce que vous y croyez ?

Je pense que je peux tout à fait le comprendre. Mais il existe d'autres situations de stress qui font monter les pulsations cardiaques. Je ne pense pas que ce soit déterminant pour définir un sport. Des situations de stress qui entraînent une augmentation naturelle du rythme cardiaque, nous en connaissons tous et ce n'est pas pour autant que nous faisons du sport.

La Fédération échiquéenne francophone de Belgique compare les échecs à la pratique du tir à la carabine couché, qui ne nécessite pas de bouger mais une grande concentration. Pourtant ce dernier est reconnu comme sport. Comment l'expliquez-vous ?

Effectivement, on me fait souvent cette remarque. Je me suis renseigné. Eh bien, il paraît que lors de la pratique de la carabine couché, il y a un mouvement isométrique du muscle qui est

nécessaire pour tenir la carabine. C'est indispensable. Et contrairement à ce que l'on croit, même si effectivement il n'y a pas vraiment de geste, on parle pourtant de résistance du muscle dans le cas du tir à la carabine. Il y a véritablement une activité musculaire importante au tir et c'est pour cette raison qu'ils se protègent du recul de la carabine. Il faut tenir la position.

Que pensez-vous des pays comme la France, l'Allemagne ou les Pays-Bas qui ont reconnu les échecs comme un sport ?

Le Conseil supérieur des sports avait déjà encouragé le ministre et le Parlement à les reconnaître. Mais, s'il vous plaît, pas en tant que sports classiques ! Je le répète, il n'y a pas d'activité sportive car il n'y a pas d'activité musculaire. Si l'on commence à reconnaître ces sports, en les classant au même titre que le football ou le basket-ball, alors, cela peut aller très loin. On devra aussi reconnaître le bridge par exemple. Ce serait beaucoup trop vaste.

Faudrait-il, dès lors, créer une catégorie spéciale pour ces sports cérébraux ?

Je crois que c'est ce que l'on est en train d'entreprendre avec cette proposition de décret. Je ne dis pas qu'il faut les nier ou que c'est mauvais pour ceux qui le pratiquent. Personnellement, j'adore les jeux d'échecs par exemple.

Pourquoi pensez-vous que la reconnaissance prend autant de temps à être acceptée par les instances ? S'agit-il de raisons financières et de subsides que devraient toucher les nouveaux sports reconnus ?

Je ne suis pas le ministre qui doit défendre les budgets. Selon moi, cela bloque car la problématique tourne un peu en rond. Le Conseil supérieur des sports s'est déjà prononcé sur la question. On considère que ce n'est pas du sport. De plus, à l'époque, aucun décret n'était prêt à accueillir cette activité. Il était donc difficile de la reconnaître légalement.

Entretien : L. V.